

LES SEMIS

La première étape au printemps est de **découvrir le sol** en retirant les paillis. Ceci permettra de le réchauffer plus rapidement.

Au **potager**, vous pouvez semer dès le début du printemps les légumes racines comme les carottes ou les radis, toutes les espèces de chou, les salades ainsi que des engrais verts dans les espaces non cultivés. Lorsque les températures remontent, vers le mois de mai, semez les céleris, les haricots et les courges. Le mois de juin est propice au semis des épinards, des cornichons, des salades d'été et des betteraves.



Dans les **jardins d'agrément**, dès le mois de juin, favorisez les annuelles grimpantes qui poussent vite, telles que les ipomées, et les bisannuelles comme le myosotis, les pensées, les digitales ou les giroflées.

Sur vos **terrasses et balcons**, semer les annuelles d'été comme les cosmos, ou les mélanges fleuris.

Pour le semis de **pelouse**, c'est le mois de mai qui est le plus adapté. En effet, la terre est réchauffée et les oiseaux disposent de suffisamment de nourriture pour ne pas s'attaquer à vos graines. Les plantes vont s'implanter en moins de deux semaines et sera bien uniforme.

© Max Pixel **Cosmos**

LES PLANTATIONS

En avril au **potager**, plantez les fraises, les asperges, les oignons, les pommes de terre et repiquez les choux. N'oubliez pas les herbes aromatiques ! Au mois de mai, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, plantez les tomates, courgettes, potirons, concombres. Protégez-les si les températures sont encore un peu fraîches. Repiquez les poireaux en fin de mois.



En juin, plantez dans les **pots et les jardinières** les plantes annuelles et les bulbes d'été : dahlias, glaïeuls, cannas et crocosmias.

Dans le **jardin d'agrément**, à la fin du printemps, plantez les tubercules de dahlias et de cannas qui fleuriront à l'automne. Vous pouvez installer des plantes d'eau flottantes comme les laitues d'eau ou les nénuphars. En juin, c'est également le bon moment pour les plantations de colchiques, crocus d'automne et annuelles tardives comme les bégonias ou les alstroemères.



L'ENTRETIEN

Pour le **potager**, il faut butter les pommes de terre et pailler les fraisiers. Binez régulièrement votre sol pour faire remonter les larves des insectes nuisibles qui serviront de repas aux oiseaux.



Si vous avez des **arbres fruitiers**, éclaircissez-les et surveillez leur santé. Vous pouvez commencer l'ensachage des fruits dès le mois de mai pour limiter les attaques de carpocapse par exemple. Pour les jeunes arbres plantés pendant l'hiver, arrosez-les copieusement et désherbez autour du tronc.

Dans le **jardin d'agrément**, coupez les tiges déflourées des narcisses, des tulipes, et autres bulbes de printemps, mais laissez le feuillage jusqu'à ce qu'il jaunisse et sèche de lui-même. Couper aussi les fleurs fanées des hellébores, des iris et des autres vivaces de printemps.

Taillez juste après la floraison les arbustes à floraison printanière. Mettez en place un paillage pour limiter l'évaporation et la pousse des herbes indésirables.

Pour le **gazon**, passez le scarificateur et apportez un engrais de démarrage à base d'azote à votre gazon. Favorisez une taille haute pour accueillir les insectes utiles.



© Max Pixel **Iris fanées**

Les principes du biocontrôle

Le biocontrôle permet de contrôler les maladies et les ravageurs dans votre jardin en utilisant des **organismes vivants** et des **substances naturelles**. Il repose sur **l'équilibre entre les populations** d'être vivants, qu'ils soient nuisibles ou utiles.

Pour permettre aux auxiliaires de se développer et d'assurer leur fonction de prédateurs des ravageurs, il peut être nécessaire d'**accepter quelques dégâts** sur les fruits et légumes, et peut-être d'en récolter moins que prévu.

L'**observation** est aussi un principe primordial pour surveiller l'état de santé de ses plantes et anticiper les éventuels risques d'attaques. D'après le dicton, mieux vaut prévenir que guérir ! Prenez donc des précautions pour éviter que les plantes ne soient affaiblies.

Dans certains cas, une intervention peut être nécessaire pour favoriser l'équilibre au sein du potager et protéger ses plantes. Pour cela, il existe des **produits de biocontrôle curatifs** qui sont des microorganismes ou des substances naturelles. Il est également possible de se procurer des insectes auxiliaires à disperser dans son jardin.

Le biocontrôle c'est donc un nouveau regard sur le jardin avec une approche plus globale.

Le biocontrôle

Pour les jardiniers amateurs, depuis le 1er janvier 2019, les produits phytosanitaires de synthèse sont totalement retirés de la vente et interdits d'usage dans les jardins.

Seuls les produits utilisables en Agriculture Biologique, les substances de base et les produits de biocontrôle sont utilisables.

Substances de base, qu'est-ce que c'est ?

Les substances de base sont des produits dont l'usage classique n'est pas la protection des plantes, mais qui ont une efficacité insecticide, fongicide, acaricide ou herbicide avérée. On trouve dans cette catégorie l'infusion d'écorce de saule ou encore le petit-lait, utilisables comme fongicides. La liste à jour est disponible sur le site www.jardiner-autrement.fr

Un accompagnement pour réussir le changement

Pour vous aider à mettre en oeuvre les produits de biocontrôle et jardiner sans produits phytosanitaires de synthèse :



Les vendeurs en jardinerie apportent un conseil personnalisé et répondent à vos questions.



HortiQuid, le savoir au jardin : les experts de la SNHF répondent à vos questions.



Le site www.jardiner-autrement.fr, animé par la SNHF, vous aide à adopter une nouvelle approche de protection du jardin. Il contient des fiches techniques par bioagresseur et leurs solutions de biocontrôle, les bulletins de santé du végétal, pour vous prévenir de l'apparition des bioagresseurs dans votre région, et beaucoup d'autres ressources...



Comité éditorial : Académie du biocontrôle et de la protection biologique intégrée (ABPBI), Fédération Nationale de Métiers de la Jardinerie (FNMJ), Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF).
Conception graphique : Pauline de Langre
Avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Le Printemps

LE JARDIN AU FIL DES SAISONS